



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 028/02/2019 du 06/02/2019.

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

REUNION du COMITE DIRECTEUR ELARGI.

Sur convocation par courriel du Président Jean-Louis RUAULT, le CDE s'est réuni le mercredi 06 février 2019 à 18h30, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17410, pour y débattre les points suivants :

- **Commande Vêtements et Maillots club (28/02/2019).**
- **Entretien du Pas de La CIBLE (16/02/2019) Inauguration / 10 ans club (11/05/2019) .**
- **Championnat Départemental de Tir à l' Arc Extérieur (TAE) 16/06/2019.**
- **Parcours NATURE (06 octobre 2019).**
- **CDE – Bilan (28/06/2019).**
- **Animations – Initiations estivales (juin et juillet 2019).**
- **Achat de matériels.**

Absence de Monsieur Cyril DOFFIN, Assesseur Chargé d'Informatique, pour cause d'études en internat.

Dès 18h30, le Comité de Direction Élargi étant complet, l'ordre du jour fut entamé :

A savoir.

● **Commande Vêtements et Maillots club.**

1. A ce jour 12 maillots, 3 coupe-vent, 4 polaires sans manche, 1 polaire sont actés pour commande.
2. Un devis initial pour 20 maillots, 10 coupe-vent, 10 polaires sans manche était établi par Sublteam qui reste en attente de notre commande groupée.
3. Le CDE décide de relancer nos adhérents et sympathisants avec une **date butoir et définitive de réservation-commande fixée au jeudi 28 février 2019** .

● **Entretien du Pas de La CIBLE et Inauguration / 10 ans club.**

■ **PAS de La CIBLE :**

Journée d'entretien et de pré-mise en route **le samedi 16/02/2019 à 9h00.**
Sécateur, Coupe-Branches, Scie, brouette, Pelle, Pioche, Gants et Main d'œuvre seront sollicités (Dominique DESQUIBES pour info sur le site).

- Après étude des devis sur l'alimentaire réceptionnés à ce jour, le CDE revoit ses prétentions à la baisse (Pas d'endettement ou privations du club)et décide :

- ➔ Suppression de la prise en charge du repas . **Arrêté final sur 55 invitations de personnalités + 70 invitations propres aux adhérents et sympathisants pour un lunch inaugural de 120 personnes.**
- ➔ Composition du lunch : Toasts, canapés, pain surprise, punch et boissons non alcoolisées, gâteau d'anniversaire personnalisé.
- ➔ Coûts estimés et proportions :

a) Punch et autres boissons non alcoolisées pour 100 personnes (10 l Rhum, sucre de canne blanc, 30 l de jus d'orange etc...) pour 300 € minimum.

b) Toasts (etc) pour 120 personnes entre 1200 et 1400 € maximum.

c) Gâteau personnalisé pour 120 personnes pour 300 € environ ;

➔ **Matériels à anticipés :**

a) Ruban inaugural, nappe, serviettes, plateaux, ou plats de service, pinces à servir, assiettes cartons, **verres en verre et camion frigo** (David JALLAIS), **2 Tivoli supplémentaires** (Krisinda GASNIER pour Ste Marie) (Nadine HUET pour la Verdinière 2x58 €) (David JALLAIS), groupe électrogène ?, **tréteaux – plateaux 10 pièces et Chaises 70 pièces** (Courrier mairie / Rémi FAUPIN), **Barbecue ADR** (J Louis RUAULT).

➔ **Installation :**

a) **Mise en place** du matériel **la veille au soir dès 18h30.**

b) **Installation** devant la cible des 20 mètres sur la zone plate, le **samedi inaugural dès 07h00.**

- Une poursuite d'étude de devis ou tarifs sera faite auprès "des PETITS RHETAIS" en ce qui concerne l'alimentaire et le prêt ou la location du matériel alimentaire. La poursuite d'investigation est admise.
- **Le CDE décide de l'organisation d'un repas communautaire ou chacun apporte sa, ses denrées, sa, ses boissons ainsi que son, ses couverts complets pour clôturer cette journée.**
- **Krisinda GASNIER est chargée du suivi journalistique de ce double événement.**

● **Championnat Départemental de Tir à l' Arc Extérieur (TAE).**

1. Les **plaques de numérotation** sont du ressort de Rémi FAUPIN et la fourniture de la peinture par Mickaël THOMAS.
2. **Le montage des drapeaux est à reprendre** et surtout leur système de fixation est à peaufiner.
3. Une prévision de 24 cibles à implanter est actée (**16 cibles et 6 chevalets seront à emprunter** (J Louis RUAULT)). 2 pots de peinture gazon seront nécessaires (Déjà en stock) et une **bombe Fluo est à acquérir.**
4. Un énième **renouvellement de demande des matériels prêtés** sera transmis en Mairie de SMR pour rappel (Rémi FAUPIN).
5. Le **repas arbitral** sera élaboré par Gaëlle LAMOUSSE, 4 **Cadeaux** seront achetés par Nadine HUET.
6. **Le traçage et l'installation s'effectuera le samedi 15/06/2019.**

● **Parcours NATURE.**

Sur proposition du Président, Grégory TALON sera sollicité pour la création et l'implantation du futur parcours.

Selon sa propre volonté Alain DENIER sera "Mis sur la touche".

● **CDE-Bilan.**

Dans le but d'établir un bilan de fin de saison mais aussi pour concevoir le planning de nos manifestations sportives et autres de l'année suivante, un **Comité Directorial Élargi se réunira systématiquement entre mi-mai et mi-juin de chaque année.**

- ➔ Aux vues des emplois du temps chargés des uns et des autres le **CDE-Bilan 2018/19 aura lieu le vendredi 28 juin 2019.**
- ➔ Évocation des créneaux de la salle sera alors faite si nécessaire.

● **Animations – Initiations estivales (06 et 07 de 2019).**

- ✓ Le **Défi Vauban**, fixé en juin et non rétribué **est rejeté par le CDE.**
- ✓ La prise en compte du **Centre de Loisir de SMR17410 est actée** pour la **2ième semaine de juillet** au tarif habituel.
- ✓ L'animation de la **kermesse de l'école communale de Ste Marie de Ré, le samedi 29 juin en après-midi est actée contre rétribution de 500 € non discutable.**
- ✓ La **Fête du Club** est maintenue pour le 14 juillet.

● **Achat de matériels.**

◆ **A charge au Président de jouer de sa délégation ... auprès de...**

Sont votés les **acquisitions** suivantes à hauteur de **180 €**:

- Haltères de 1kg et 1kg1/2 pour 90 €
- **Reposes-Flèche** pour **gauchers**
- 2 Dragonnes
- 2 Clickers
- 1 Empenneuse
- 1 Dymo

21h45, l'ordre du jour étant épuisé, cette réunion s'acheva par un long moment de franche convivialité.

Le Secrétaire,

R. FAUPIN